

Motion du 2 décembre 2009 de MM. Christian Lopez Quirland, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Endri Gega, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Mmes Annina Pfund et Christiane Olivier: «Des tables à langer pour les bébés; les parents n'en seront que plus satisfaits».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 24 novembre 2010)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la Ville de Genève est propriétaire de nombreux immeubles publics (centres sportifs, maisons de quartier, restaurants, notamment et conformément à la brochure «Les établissements publics propriété de la Ville de Genève, une richesse économique et sociale»;
- les difficultés que rencontrent les familles lorsqu'il s'agit de prodiguer des soins aux enfants en bas âge et que souvent les structures sont inadaptées;
- que dans de nombreuses villes des efforts considérables sont réalisés afin de faciliter la vie des parents,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à transformer et adapter l'ensemble des structures précitées afin d'installer des tables à langer pour les bébés dans les toilettes femmes et hommes;
- à prévoir des tables à langer dans les parcs publics;
- à préparer une étude et un plan d'investissements afin de prévoir, partout où cela est possible, des infrastructures adaptées.